
Compte rendu de la réunion de bureau du 28 janvier 2017

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 06 janvier 2017

Présents : 6 - ARNAUD Denys - ANDRE Brigitte - BASSI-LEGER Monique - FREZAT Etienne - LEGER Fernand- GUILLARD Paul -

Excusée : 1 - BOUTIN Monique - Absent : 0 Pouvoirs : 0

Secrétaire de séance : Monique BASSI-LEGER

Budget

Les membres du bureau, à l'unanimité, approuvent et votent le budget primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT : 10 032,00 €

INVESTISSEMENT : 23 289,46 €

Une délibération est prise.

Il est à noter que la subvention de 8259.00 euros attendue du FEADER (chantier du Crozat) n'est toujours pas payée, suite à de grosses difficultés au Conseil Régional RAA. Ceci transparait dans la trésorerie de l'AFP.

Exploitants :

Rencontre avec Monsieur NANTET Fernand.

5 membres du bureau syndical ont rencontré Fernand NANTET afin de l'entendre suite au courrier de démission de son futur associé, actuellement stagiaire, et, sur l'absence totale d'entretien de son territoire. Il en ressort que des relations difficiles s'étaient établies avec Cyril BASTIEN jusqu'au point de ne plus pouvoir travailler ensemble.

Quant à l'entretien, l'engin que devait louer Fernand NANTET n'était plus disponible à l'automne.

Les membres du bureau sont déçus de ces événements et lui demandent quelles mesures correctives vont être apportées. Une nouvelle rencontre est prévue pour apporter des réponses.

Anne BOISSON, sera conviée à la prochaine réunion afin de parler de l'entretien de son territoire non fait et sur ses projets (sa convention se termine fin 2017).

Loyers :

Suite à la saisie de son camion, JL MIEDAN-GROS a payé son loyer à l'aide de 2 chèques. Ceci, est consécutif à une bonne collaboration avec Monsieur TRESALLET huissier pour le compte de la DGFIP.

Les autres exploitants ont payé leur loyer normalement.

Plateforme de traite au Gonthier

Pour mémoire ce chantier vise à agrandir la plateforme de traite située sur la route EDF.

Le devis de l'entreprise BOUTIN a été retenu, car moins élevé.

L'ensemble du projet se monte à 14968.80 euros. Il fera l'objet de 70% de cofinancement du FEADER et du Conseil Départemental. La part AFP sera de 30% (4490.64 euros)

Le dossier a reçu un avis favorable lors du PPT (Plan Pastoral Territorial) le 12 décembre 2016

Monique BASSI-LEGER a rencontré monsieur Kevin PINTE afin d'obtenir l'autorisation d'EDF.

Les membres du bureau décident de ne pas démarrer ce chantier avant d'avoir reçu le solde FEADER 2016. (Chantier du Crozat)

Le dossier est complet à l'exception de l'autorisation d'EDF.

Pose des panneaux d'information

Pour mémoire la Fédération des AFP a fait réaliser des panneaux d'information à l'attention des usagers du territoire de l'AFP.

Des devis sont en cours pour concevoir des supports à ces panneaux de 80X120 cm et pour la réalisation de leurs poses.

Rencontre avec Monsieur AUGIE Trésorier principal à Moutiers

Des dysfonctionnements dans le paiement des loyers aux propriétaires (plus d'un mois 1/2 de retard) et de réclamations des loyers aux exploitants (non faites) ont nécessité une rencontre. Un interlocuteur privilégié nous a été désigné, avec l'assurance d'un meilleur fonctionnement.

Nous présentons ici nos excuses aux propriétaires pour ce retard.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 12 h

La prochaine réunion est fixée au 25 mars 2017 à 9h30.

**Monique BASSI-LEGER,
Présidente**

